

## Rendez-vous

- **Départ de la rando** : à 9h15. **Parking de la Place de l'église à Noisy sur Ecole**
- Pour les Juvisiens : Covoiturage avec **départ à 8h** de l'Espace Jean-Lurçat **de Juvisy sur Orge** (Prévoir 4 eur/passager pour indemniser les chauffeurs).

## Dans le sac à dos

- Eau pour la journée. Encas pour les pauses. Pique-nique du midi. Couverts. Gobelet (pour le goûter). Petite pharmacie personnelle. Papiers d'identité. Licence FSCF. Vêtements et chaussures de rechange (en cas de pluie). Appareil photos (en option).

## Equipement

- **Déguisement coloré** n'entravant pas la marche ; **pensez aux accessoires** (ex : perruque, chapeau). Chaussures de randonnée déjà rodées, à tige haute tenant bien la cheville et semelles épaisses et crantées. Vêtements anti-transpirant / imperméable respirant.

## Renseignements

- *Avant et pendant la randonnée :*  
*Xavier Schoonheere : 06 30 95 61 06*



Association loi 1901 - Agrément JS 91 S 789  
Siège social : Hôtel-de-Ville, 6 rue Piver  
91260 Juvisy-sur-Orge  
arj.randofscf91@orange.fr  
Tél. 01.69.21.10.89

## Rand'Carnaval en Forêt de Fontainebleau

**Dimanche 9 avril 2017**

**Réservée aux licenciés de la FSCF**

**Circuit unique de ± 14 km**

**Dénivelé : +80m ; Altitude (max/min) : 68m/113m**

Carte IGN Top 25 : N°2417 OT Forêt de Fontainebleau



Cette année, La Rand' Carnaval fera une boucle dans la forêt des Trois Pignons :  
**A côté du sentier des 25 bosses et de merveilleux rochers à portée de vue :**  
**La Souris, la Tortue, le Diplodocus ...**

**L'histoire du Massif de Fontainebleau :** François 1er (roi du 16<sup>e</sup> siècle), comme ses prédécesseurs, agrandit le domaine royal. Ayant créé le parc et la ville de Fontainebleau (jusqu'à hameau d'Avon), il ceintura la forêt d'un bornage qui subsiste et est entretenu par l'O.N.F (Office National des Forêts). Surtout, il comprit la nécessité de la protéger : voulant mettre un terme aux abus commis



par les officiers de l'administration forestière, il créa au-dessus de la charge de forestier de Bière, celle de Grand Forestier, responsable des officiers et des gardes à cheval ayant la surveillance et la gestion d'un canton de la forêt. En 1566, la forêt, comme partie du domaine de la couronne, fut déclarée inaliénable, et l'administration prit la forme qu'elle garda jusqu'à la Révolution.

**L'écosystème :** la nécessité de préserver certaines zones a été comprise très tôt. La première décision de protection revient à Louis XIV (au 17<sup>e</sup> siècle) : il aimait

les beaux arbres et surtout chasser dans des zones comme Le Bas-Bréau, Les Ventes-à-la-Reine, la butte aux Aires. Introduite artificiellement en 1786, au moyen de graines provenant de Riga par le botaniste Lemonnier, le pin sylvestre a été, à partir de 1830, largement employé dans les reboisements (cependant il y a 10 000 ans, il n'y avait que des pins à Fontainebleau). Sous le Premier Empire, on reboisa chaque année 80 à 90 hectares de zones dénudées, parfois mises en culture pendant la Révolution.

**Le difficile équilibre des activités :** Si la chasse à courre fut à l'origine de la création de la majorité des chemins dans la forêt (dont les fameux carrefours en étoile), les carriers en ont aussi créé pour évacuer le grès ou pour accéder aux carrières. Les sentes de carriers ont été reprises pour la promenade (sentier Denecourt).

Des premiers conflits ont concerné le gibier qui faisait des dégâts aux abords de la forêt. Des murs pour lutter contre le gibier ont été bâtis d'une part et les rois successifs ont été obligés de concéder des droits d'usage pour calmer les critiques de la population d'autre part.

Mais le développement des conflits a vraiment eu lieu au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des artistes et des touristes (encouragés par Denecourt) avec des attentes contradictoires : non aux carriers mais oui aux chemins qu'ils ont tracé et à leur main-d'œuvre pour les aménagements Denecourt ; non à la sylviculture (coupes et plantation de pins) mais oui au maintien d'un paysage stable dans le temps.

Cela a conduit notamment à la création de réserves artistiques, forme de mise sous cloche, où la dynamique naturelle redevient maîtresse du paysage, au détriment du chêne...

Les réserves, devenues « biologiques » après la Seconde Guerre mondiale, couvrent aujourd'hui 640 ha dans des stations variées où elles constituent un précieux laboratoire d'études des milieux. Elles sont interdites à la circulation et soustraites à toute intervention forestière : les animaux y sont peu ou pas dérangés, les plantes s'y développent spontanément, ce qui explique que la richesse et la diversité biologiques y sont plus grandes que dans les parcelles exploitées. Dans l'aménagement couvrant la période 1996-2015, l'étendue des réserves est en augmentation ; 1 331 ha forment une réserve biologique dirigée, pour éviter l'envahissement de certaines essences, comme le pin sylvestre ; parmi ceux-ci, 580 ha constituent des réserves biologiques intégrales, c'est-à-dire sans aucune intervention de l'homme. Ces réserves, qui pour certaines sont les plus anciennes au monde, sont incluses dans un réseau national. (Source : [www.onf.fr](http://www.onf.fr))



**A la fin de la rando, des crêpes, du cidre, du jus de pomme seront offerts par les adhérents de l'ARJ nés en février**

*Photos : X.Schoonheere (Rand' Carnaval 2016, reco de mars 2017)*